

L'expérience de la Formation sur la Recherche en Éducation Populaire (FREP) *Quelques enseignements, réflexions et questions*

Par Luc Carton,
philosophe, directeur à l'Inspection générale de la Culture, Ministère de la FWB

Comment conduire une recherche en éducation populaire/éducation permanente ? La construction de la question initiale

C'était la question initiale, conçue comme une (relative) inconnue à travailler en séminaire, de manière coopérative, à travers le dispositif de la F.R.E.P., porté par le Collectif Formation Société.

D'emblée, ce questionnement initial a fait débat, ce qu'exprime notamment, au plan symbolique, l'usage conjoint des notions d'éducation permanente et d'éducation populaire. En peu de mots, éducation permanente renvoie, en Belgique francophone, à un cadre décretaal (1976 et 2003) ; éducation populaire renvoie, ici, à une certaine conception de l'action collective, notamment théorisée par Christian Maurel, dans « Education populaire et puissance d'agir¹ ».

Ces deux « mondes » sont évidemment partiellement communs, comme en témoigne le décret de 1976 (transformé en 2003), instituant, pour le dire en peu de mots, la reconnaissance d'utilité publique des démarches associatives procédant de la démocratie culturelle (« *Rendre la société, par l'action culturelle, plus consciente d'elle-même* », Marcel Hicter).

Le décret de 2003 appelle à refonder l'éducation permanente, mais il structure une toute nouvelle division du travail entre animation (axe 1), formation (axe 2), recherche, pédagogie et didactique (axe 3) et communication/campagne publique (axe 4).

Si cette division du travail est prise au sérieux, on peut craindre qu'elle postule que l'action associative délivre des produits plutôt que de déployer des processus. Ce serait là, à l'évidence, une sorte d'enfermement dans le modèle dominant que l'éducation populaire conteste.

L'axe 3, a priori porteur implicite de l'exigence de la recherche en Education populaire, tend au contraire à l'instituer séparément du cœur de métier de l'éducation populaire : l'animation, voire la formation. Sauf exception(s), la production de la connaissance risque donc de rester entre les mains intellectuelles, spécialisées, isolées, voire en surplomb.

1 Christian Maurel, « Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation », L'Harmattan 2010

L'économie de l'axe 3, la quantification des produits et les normes-seuil à atteindre, est un obstacle essentiel à son potentiel d'émancipation : difficile d'imaginer la création participative de 30 analyses et de 2 études par an.

Par ailleurs, les associations ne peuvent être reconnues au maximum que sur deux axes, et, dans l'état actuel de la réglementation, l'axe 1, « matrice » de l'EP, n'est pas obligatoire.

Il nous a donc semblé, dans la discussion initiale de la FREP, que le questionnement sur la recherche en Education populaire ne pouvait s'inscrire dans le seul cadre de l'axe 3 du décret de 2003 : il se devait d'associer animateurs, formateurs et chercheurs et, surtout, chercher à surmonter la division du travail entre « méthode de recherche » et « démarche d'action collective ».

Des étapes ont été franchies en ce sens, et dessinent un chemin encore long, comme on l'analyse ci-après.

L'accouchement des « savoirs sociaux stratégiques », finalité des pratiques de recherche en éducation populaire ?

L'hypothèse générale présentée en début de séminaire situe « *l'immense besoin d'éducation populaire* » (Christian Maurel) dans le contexte d'une crise générale de la représentation du monde.

Le capitalisme informationnel contribue à faire émerger « la culture » (au sens large, de la Déclaration de Fribourg sur les Droits culturels) comme nœud du paradigme émergeant des sociétés libérales (Touraine, 2006).

Les processus de mondialisation, marchandisation et tertiairisation (globalisation) déstabilisent la représentation du monde, désormais inconnue, instable, problématique, ouverte, au cœur d'un conflit potentiellement central : le conflit entre les savoirs procédant de la domination, de l'aliénation, de l'exploitation et les savoirs procédant -ou préparant- les résistances, les stratégies d'exit ou l'élaboration d'alternatives (économie marchande contre économie plurielle, par exemple).

Plus précisément, nous attendons des savoirs sociaux stratégiques qu'ils contribuent à « *déménager les problèmes* », à changer les angles d'approches, les points de vue, les représentations (les questions relatives au sens du travail et au sens de la production sociale des entreprises, par exemple)

La nécessité de l'éducation populaire est d'autant plus grande que la profusion des opinions et l'industrialisation de leur diffusion/multiplication / dissémination, constituent des obstacles de taille à la perspective d'une création/production culturelle propre, raisonnée, de savoirs sociaux stratégiques.

De la question de la méthode à l'inconnue de la démarche, au cœur de la dynamique de la FREP ?

La FREP s'est déployée autour d'une préoccupation centrale de méthode, le « *comment* » conduire une recherche en éducation populaire, notamment à la lumière de différents apports des sciences sociales et de différentes d'initiatives apparentées à l'éducation populaire, qu'il s'agisse de l'expérience de l'Université populaire de Paris VIII ou de démarches d'écriture au sein de collectifs.

Les apprentis-chercheurs de la FREP, ainsi nourris à diverses sources intellectuelles/sociales, étaient appelés à définir et à travailler une « question de recherche » (un savoir à conquérir / à construire) dans leurs champs d'action respectifs, en choisissant un objet de recherche de manière stratégique, à la croisée de processus d'aliénation, d'exploitation, de domination.

L'effet d'apprentissage intellectuel de ce double travail est évident : les apprentis-chercheurs de la FREP en sortent renforcés ... dans leurs capacités « *virtuelles /potentielles* » de déployer, sur le plan de la méthode, des dynamiques de recherche en éducation populaire. Virtuel signifie ici que seules en effet les questions de recherche ont réellement pu faire l'objet d'une élaboration, exprimée peu ou prou dans les textes présentés dans la publication finale.

L'effet d'apprentissage social de ce double travail est également patent : les apprentis-chercheurs de la FREP ont travaillé, tout au long d'une année, dans un « collectif » de recherche qui transgresse les frontières habituelles des connivences associatives, souvent cloisonnées dans des champs, dans des mondes, dans des piliers, dans des registres séparés.

Mais au-delà de ces acquis, *la démarche* de recherche en éducation populaire (la dynamique sociale qui la porte ou la porterait) reste, à ce stade, relativement impensée dans le cadre de la FREP, et cette inconnue semble logique : comment les travailleurs épars, rassemblés dans la FREP, pourraient-ils porter une exigence d'éducation populaire sans interroger le système productif de l'association qui les emploie, le rapport de ce système productif aux groupes sociaux dont on parle et le rapport de ce système productif à l'Etat et aux rapports de forces économiques, sociaux et politiques qui les cernent ? Le caractère relativement « atomistique » (individuel) de l'inscription des apprentis chercheurs dans ce premier cycle de la FREP est certainement l'un des facteurs de cette « réduction d'angle du 'comment' » de la démarche à la méthode.

C'est donc *la distance* des participant-e-s de la FREP à leur association et aux groupes sociaux populaires qui n'est pas interrogée, ou interrogée exclusivement sur le registre de la méthode. Quand j'évoque la distance, je vise non pas à interroger la généalogie sociale des participants mais leur inscription professionnelle, organisationnelle et institutionnelle, individuelle et collective, dans le tissu associatif de la Belgique francophone, avec son histoire propre, remarquablement institutionnalisée/pilarisée/subventionnée, dans le champ de l'éducation permanente, en particulier.

Il n'est donc pas étonnant que nous ayons pu découvrir ensemble un aspect transversal aux différentes questions de recherche des participant-e-s de la FREP : leur sens commun serait l'ambivalence des résistances aux forces et aux formes contemporaines du capitalisme : « *la résistance aux formes et aux forces contemporaines du capitalisme serait donc, pour une part, « adjacente » à la collaboration à ces formes et forces du capitalisme. Le qualificatif « adjacent » désigne ici l'ambivalence de la résistance à une forme d'oppression qui intègre elle-même une part de cette résistance comme sa propre force* ». (Luc Carton, « *A propos de l'ambivalence des résistances aux forces et aux formes contemporaines du capitalisme* », essai, 20 février 2015)

Cette note concluait en ces termes : « *A la lumière de ces quelques précisions, l'enjeu de la recherche en éducation populaire pourrait alors être précisé : comment discerner, dans cette ambivalence des savoirs sociaux stratégiques, les points de « bifurcation » ou de « déséquilibre » qui augmentent, restaurent ou confortent l'horizon de la résistance plutôt que celui de la collaboration ?* ». Question à explorer, assurément !

Les conditions d'une approche de la démarche de recherche en éducation populaire, vers une FREP 2 ?

La difficulté de dépasser la question de recherche pour entrer dans une démarche d'éducation populaire est évidemment constituée par *la césure* qu'introduisent le temps et le lieu de la FREP par rapport aux associations d'origine des apprentis-chercheurs.

L'équation « définir une question de recherche en éducation populaire/réaliser la recherche/rédiger une analyse ou une étude » s'avèrera évidemment généralement impraticable, le temps et les moyens de la recherche ne se situant pas dans les dix journées de la FREP, mais à l'extérieur, dans l'exercice ordinaire du salariat associatif dans lequel s'inscrivent les apprentis-chercheurs, et que cette relation entre « l'extérieur » et « l'intérieur » n'a pas été définie/négociée.

L'inconnue ne relèverait en effet pas tellement de l'ordre de la méthode intellectuelle (les choix sont riches et très ouverts, on a pu le constater) ; l'inconnue, voire la difficulté parfois rédhitoire, ne relève-t-elle pas davantage de la méthode sociale, néologisme désignant la procédure ou plus exactement la dynamique d'action ou la démarche collective, autorisée / tolérée / proscrite au sein de l'association où se situe la question de recherche, voire même au sein du champ sociopolitique où se situe l'association (l'insertion socioprofessionnelle en Wallonie, par exemple), voire même au sein du champ de l'éducation permanente où se situent presque sans exception les associations d'origine des participant-e-s de la FREP, fut-ce pour 'une part' de leur objet social.

Les rapports de domination, d'aliénation et d'exploitation à l'œuvre (subtilement, massivement, variablement, ...) dans nos métiers « associatifs » (ou parapublics, voire publics) expliqueraient la difficulté de déployer réellement ces recherches en éducation populaire. L'ambivalence évoquée plus haut n'est pas seulement celle du génie plastique du capitalisme, son extraordinaire capacité de s'adapter, c'est aussi et d'abord celle des associations où se déploie le salariat d'éducation permanente, à distance respectable (?) des exigences de l'éducation populaire, telles qu'on les imaginait autour des savoirs sociaux stratégiques, à l'orée du séminaire, en novembre 2014.

La négociation autour de cette césure entre travail associatif et FREP, sur un plan individuel comme sur un plan collectif, est donc clairement une piste d'avenir. Cette négociation viserait à définir les conditions générales et particulières des « résidences intellectuelles » que porteraient les apprentis-chercheurs, au service d'une dynamique d'éducation populaire, dans différents champs. L'intuition est d'inviter les apprentis-chercheurs à se regrouper dans différentes équipes de recherche, structurées chacune autour d'un champ de recherche (santé, insertion, alpha, par exemple), de manière à y définir, de manière concertée, des projets « contigus/voisins/cousins » de recherche en éducation populaire. Ces projets pourraient donc être porteurs d'une grappe d'« études », au sens de l'axe 3.2 du décret de 2003.

L'Université ouverte, l'université populaire, l'horizon de la FREP, à terme ?

L'expérience de la FREP est porteuse d'autres enseignements majeurs.

Le premier enseignement est tout simplement celui de la joie / du plaisir de se retrouver en « équipe hétérogène », un jour par mois, pendant une année, en marge du salariat, un peu à l'écart du travail quotidien, en un lieu/temps protégé, précieux. Au-delà des acquis intellectuels déjà évoqués, ce plaisir mérite une attention sociale et politique : n'exprime-t-il pas l'immense

besoin, pour les salariés des professions intermédiaires, pour les salariés associatifs, pour les salariés des secteurs publics et parapublics, de pouvoir prendre individuellement et surtout collectivement du « recul » « réflexif » sur les tenants et aboutissants de leur travail/profession/métier, dans les innombrables contradictions du monde ?

Cette joie n'est-elle pas le symptôme d'un immense besoin d'éducation populaire...de nous-mêmes ou, pour le dire avec d'autres mots, de l'immense nécessité d'un exercice généralisé des droits culturels, dans toutes les circonstances de la vie sociale ?

Ce plaisir et cette joie n'éclairent-ils pas l'immense nécessité d'une démocratie approfondie, où l'exercice des droits civils et politiques, comme des droits économiques, sociaux et culturels, mobiliserait mieux et plus qu'aujourd'hui, le travail de la culture ?

A quand un débat sociétal pour un élargissement des « congés sociaux, culturels ou politiques » permettant aux travailleurs, aux citoyens ou aux usagers des fonctions collectives d'y investir leur intelligence collective ?

Le second enseignement de la FREP, découlant très logiquement du premier, est de laisser entrevoir mieux qu'avant l'immense besoin d'un **autre enseignement supérieur des adultes**, qu'on l'appelle Université ouverte, comme à la fin des années soixante, ou Université populaire, dans l'héritage, ancien et toujours contemporain, des utopies sociales/culturelles du dernier quart du XIXème siècle.

Que la FREP 1 génère progressivement une FREP 2, puis une FREP 3, et peut-être une pré-FREP..., serait-il le signe que s'esquisse le programme de travail d'une Haute Ecole Populaire dont on négocierait, un jour, la capacité de décerner des diplômes ?

Bel horizon, non ?!

Luc Carton